

PARC NATUREL RÉGIONAL  
DU MARAIS POITEVIN



NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

TOURISME



# LA MARQUE

## VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL



### PRÉSENTATION DE LA MARQUE

La Marque est propriété de l'Etat et a été mise en place par la Fédération des Parcs naturels régionaux.

#### Objectifs de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

- > permettre aux entreprises situées dans un Parc d'avoir la possibilité de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets structurants en faveur du développement durable.
- > offrir une marque lisible, unique et homogène apportant une caution supplémentaire (notamment aux démarches de qualité) pour les personnes soucieuses d'une consommation responsable.



### SES VALEURS

La marque est associée à 3 valeurs des Parcs :

Elle exprime **l'attachement au territoire** : les prestataires contribuent au développement du territoire et s'attachent à faire découvrir le Parc à travers leurs prestations et leurs produits. Ils proposent des services et des produits qui valorisent le patrimoine culturel local au travers de l'histoire, le bâti, le paysage ...

Elle revendique **le respect de l'environnement** et contribue au renforcement de sa richesse : les prestataires s'attachent à préserver les milieux naturels, la faune et la flore. De plus, ils s'impliquent dans le maintien de la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.

Elle cultive une forte **dimension humaine** : le savoir-faire, le rôle et la maîtrise de l'homme sont primordiaux dans le processus de fabrication, les prestataires font partager leur passion et s'appuient sur une solidarité entretenue au sein du territoire.



### QUI PEUT Y PRÉTENDRE ?

La Marque peut être attribuée à :

- > des produits agro-alimentaires (miel, viande, bière, pâtes, produits laitiers bio...),
- > des savoir-faire traditionnels ou innovants (travail de la pierre, bois, céramique...),
- > des services notamment touristiques : hébergements, sites de visite, activités de loisirs, séjours...



### LA DÉMARCHE D'OCTROI

- > c'est une **démarche volontaire** du prestataire,
- > certains **pré-requis** peuvent être demandés : 2 étoiles ou équivalent pour les hébergements, Qualité Tourisme pour les sites de visite ou les promenades guidées en barque ou à vélo...
- > l'audit est réalisé par le chargé de mission du Parc naturel régional du Marais poitevin,
- > le dossier passe en commission pour octroi ou non de la Marque (4 réunions par an),
- > en cas d'octroi, la marque est accordée pour 5 ans,
- > une **participation financière annuelle** est demandée au prestataire marqué.





# LA MARQUE

## VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

### CONDITIONS FINANCIÈRES D'OCTROI

Le bénéficiaire verse une **cotisation annuelle** au Parc qui lui donne le droit d'utiliser la marque et permet de cofinancer des actions liées à cette dernière.

Le montant de la cotisation annuelle fixé dans la grille ci-dessous, est validé par la commission nationale de la marque selon les 3 barèmes suivants :

> <b>Entreprise employant au maximum 1 ETP (Equivalent Temps Plein) / an</b> De la microentreprise / autoentrepreneur à la très petite entreprise	50 € /an
> <b>Entreprise employant plus de 1 ETP et jusqu'à 10 ETP / an</b> Cas des petites entreprises	100 € /an
> <b>Entreprise employant plus de 11 ETP / an</b> Une majoration de la redevance est envisageable pour les entreprises les plus importantes	300 € /an

### ENGAGEMENTS DU PARC ET DU PRESTATAIRE

#### Les engagements du prestataire :

- > respect de l'utilisation de la Marque,
- > promotion de la Marque et de ses bénéficiaires,
- > acquittement de sa cotisation annuelle,
- > participation au réseau des prestataires marqués.

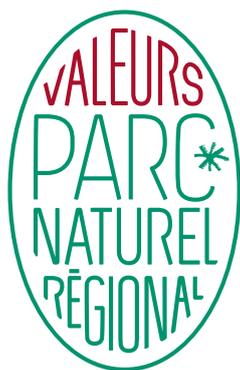
#### Les engagements du Parc :

- > promotion de la Marque et de ses bénéficiaires,
- > animation d'un réseau regroupant l'ensemble des prestataires (sites de visite, hébergements, produits alimentaires...),
- > mise en place d'actions (promotion, communication, formation...).

### CONTENU DU RÉFÉRENTIEL

- > un pré-requis : 2 étoiles minimum ou équivalent ou Qualité tourisme,
- > des critères génériques communs à tous les référentiels « entreprises » (25 critères),
- > 3 familles de critères complémentaires : agriculture, artisanat-industrie et tourisme-loisirs-éducation (10 critères),
- > des sous-critères par types d'activités (en tourisme) :
  - . hébergement,
  - . visite de sites de découverte,
  - . prestations d'accompagnement,
  - . séjours.

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS



## PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

### Tourisme, hébergements et loisirs

Hébergements  
Activités et balades accompagnées  
Visite de terroir et sites de découverte  
Séjours

### Produits du terroir et savoir-faire artisanaux

Viande, miel, bière, pâtes, produits laitiers bio,  
farine de blé tendre et pain, légumineuses et maraîchage  
Artisanat d'art

### Contact

Hélène Joncheray  
hjoncheray@parc-marais-poitevin.fr  
tél. 05 49 35 15 20



<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>  
[www.valeurs-parc.fr](http://www.valeurs-parc.fr)



Parc naturel régional du Marais poitevin  
2, rue de l'église - 79510 Coulon - 05 49 35 15 20  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr  
<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>



« Les 58 Parcs naturels régionaux,  
couvrent 15 % du territoire national  
et sont riches de 4 millions d'habitants. »